	SDIS 70 Guide des procédures opérationnelles Prise en charge de victimes « suspects » de maladie à virus Ebola	Fiche n° : 0040 Réalisée : 21/10/2014 Maj : 31/10/14 Validité : permanente.	
<input checked="" type="checkbox"/> Tous les personnels † Chefs d'agrès Autres :	† Opérateurs CODIS † Chefs de salle CODIS † SSSM	† Chefs de groupe † Officiers Logistiques et CODIS	† Chefs de colonne † Chefs de site
Référence : <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations DGSCGC 14/04/14-08/08/14-20/10/14. - Fiche technique relative à la prise en charge de victimes « suspects » de maladie à virus Ebola, ministère des affaires sociales et de la santé. - Gops - Fiche n°0010 - Habillage-déshabillage risque BIO. 			

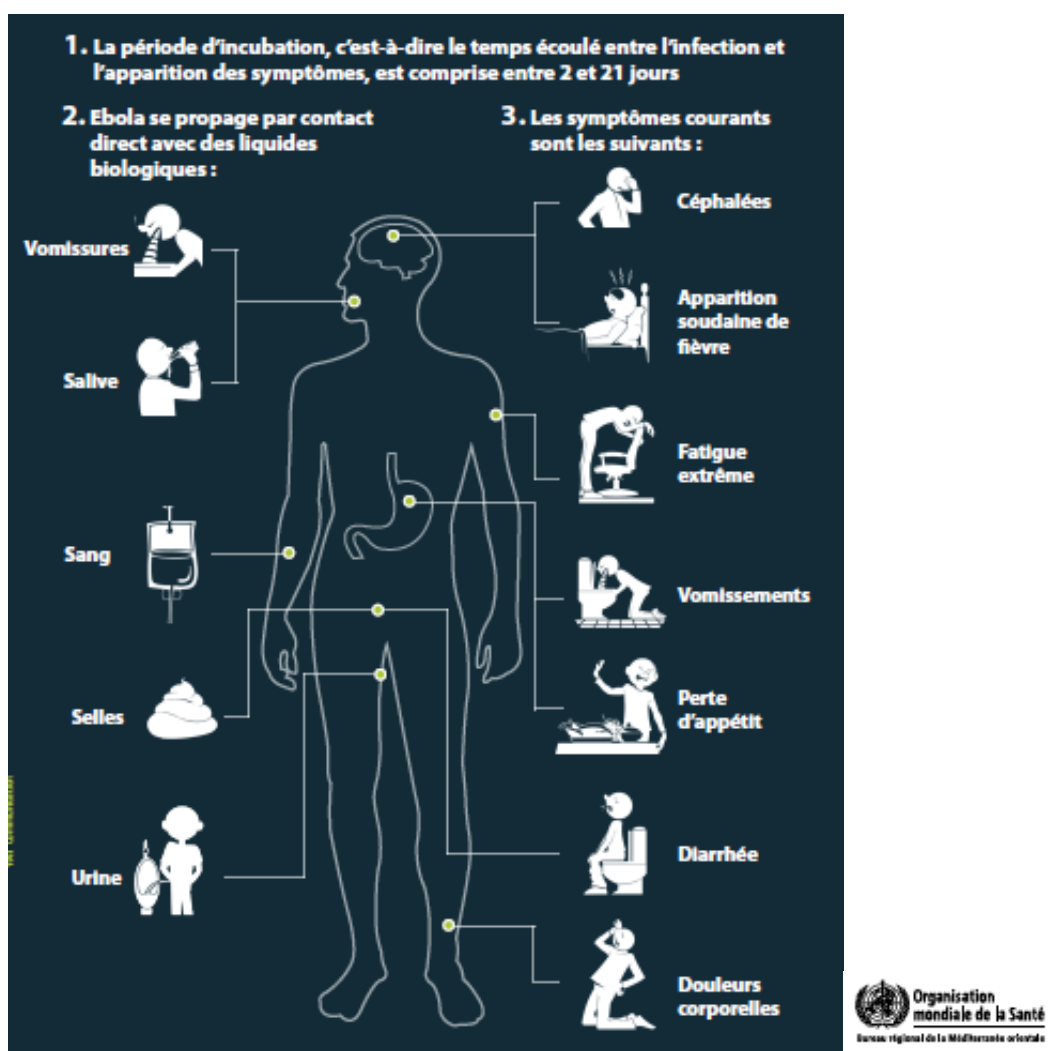
1. Définition de la maladie à virus Ebola :

La maladie à virus Ebola (auparavant appelée fièvre hémorragique à virus Ebola) est une maladie grave, souvent mortelle, dont le taux de létalité peut atteindre 90% sans traitement symptomatique, et 60% sous traitement.

Elle touche l'homme et les primates (singes, gorilles et chimpanzés).

La probabilité de la survenue d'un cas de maladie à virus Ebola en France, bien que faible, grâce aux mesures de contrôle sanitaire mises en place, doit néanmoins être prise en compte.

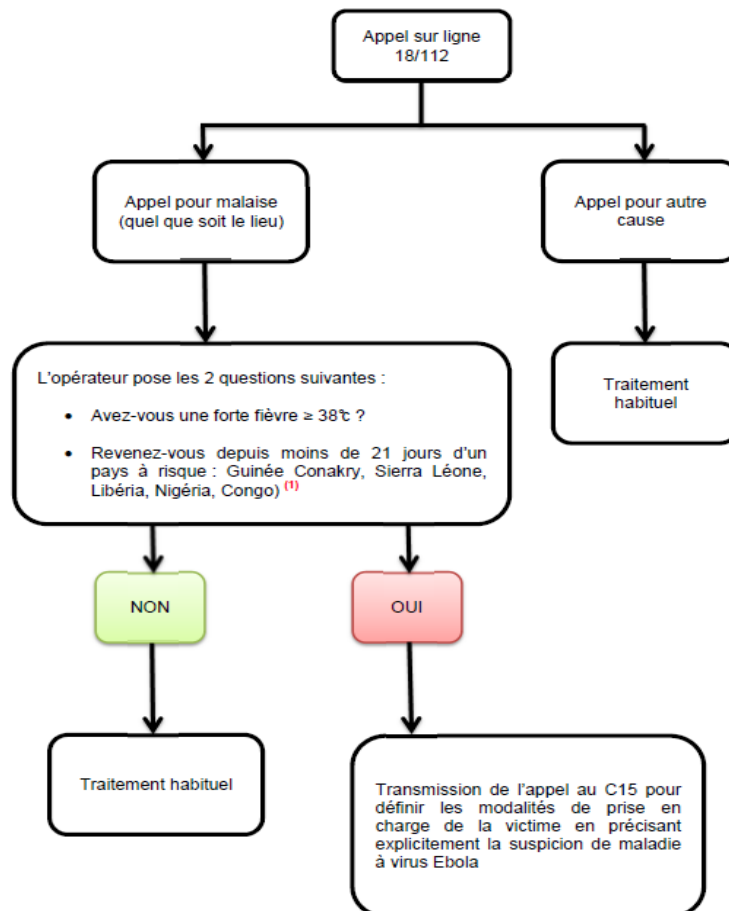
2. Mieux connaître la maladie :



- Même si la transmission par voie aérienne n'a jamais été documentée lors d'une épidémie chez l'homme, ce risque ne peut être exclu lors des manœuvres de soins de victimes générant des aérosols (intubation/extubation, ventilation mécanique avec circuit expiratoire « ouvert », etc...)
- Le virus Ebola peut survivre dans les liquides biologiques des personnes décédées et dans l'environnement plusieurs heures à plusieurs jours, à température ambiante.
- Le temps d'incubation de la maladie varie **de 2 à 21 jours**. Pendant cette période la personne n'est pas contagieuse, **une personne sans aucun symptôme n'est pas contagieuse**.
- Il n'existe aucun traitement curatif ni vaccin.
- Tous les liquides biologiques sont susceptibles d'être des vecteurs de contamination.
- L'application des mesures standards d'hygiène renforcées associées à des mesures de précautions « air » et « contact », la désinfection rigoureuse des matériels et des surfaces ainsi que le port d'équipements de protection adaptés sont des mesures impératives pour éviter le transfert d'une éventuelle contamination par le virus Ebola.

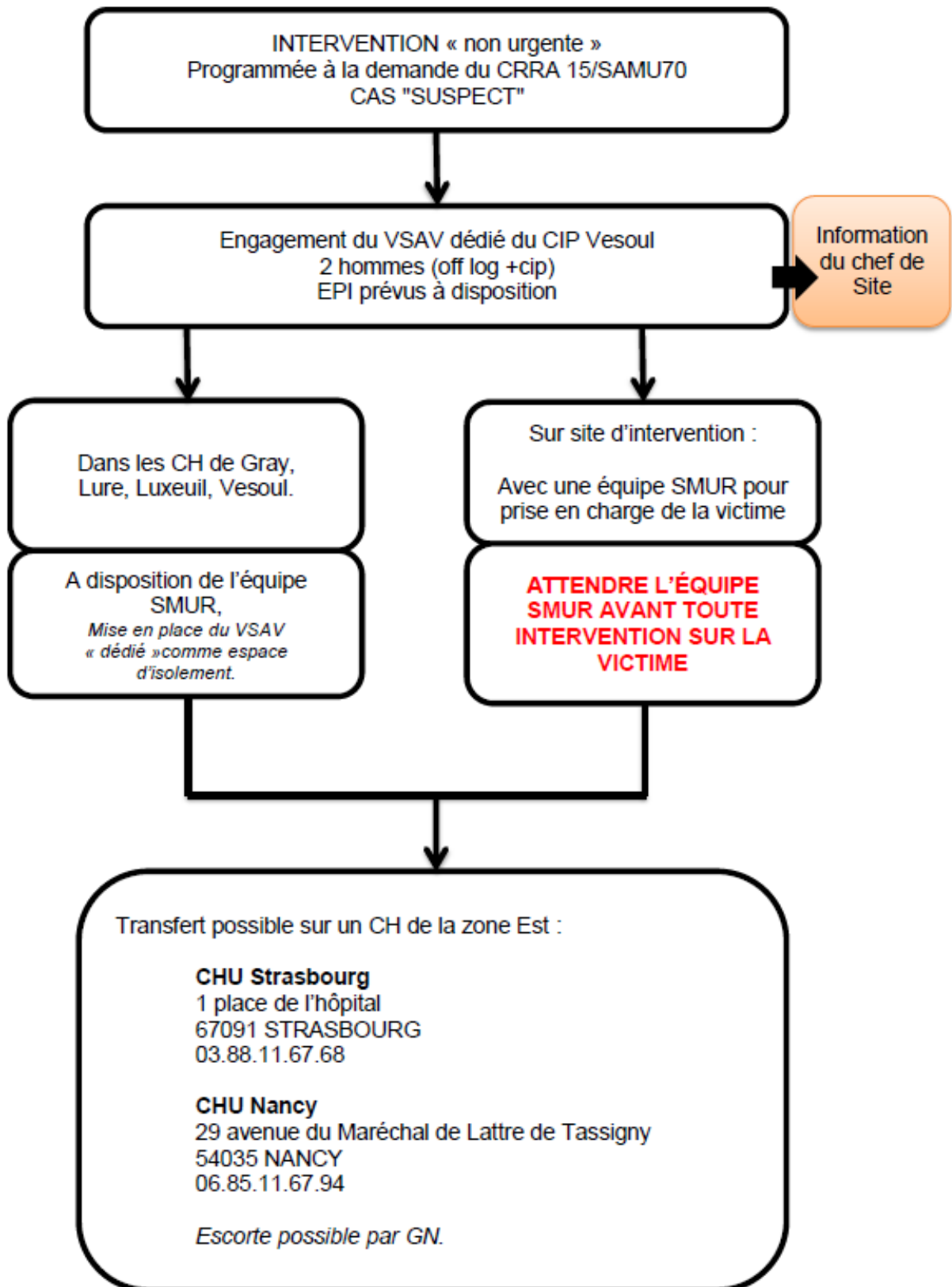
3. Conduite à tenir :

- Au CTA/CODIS :

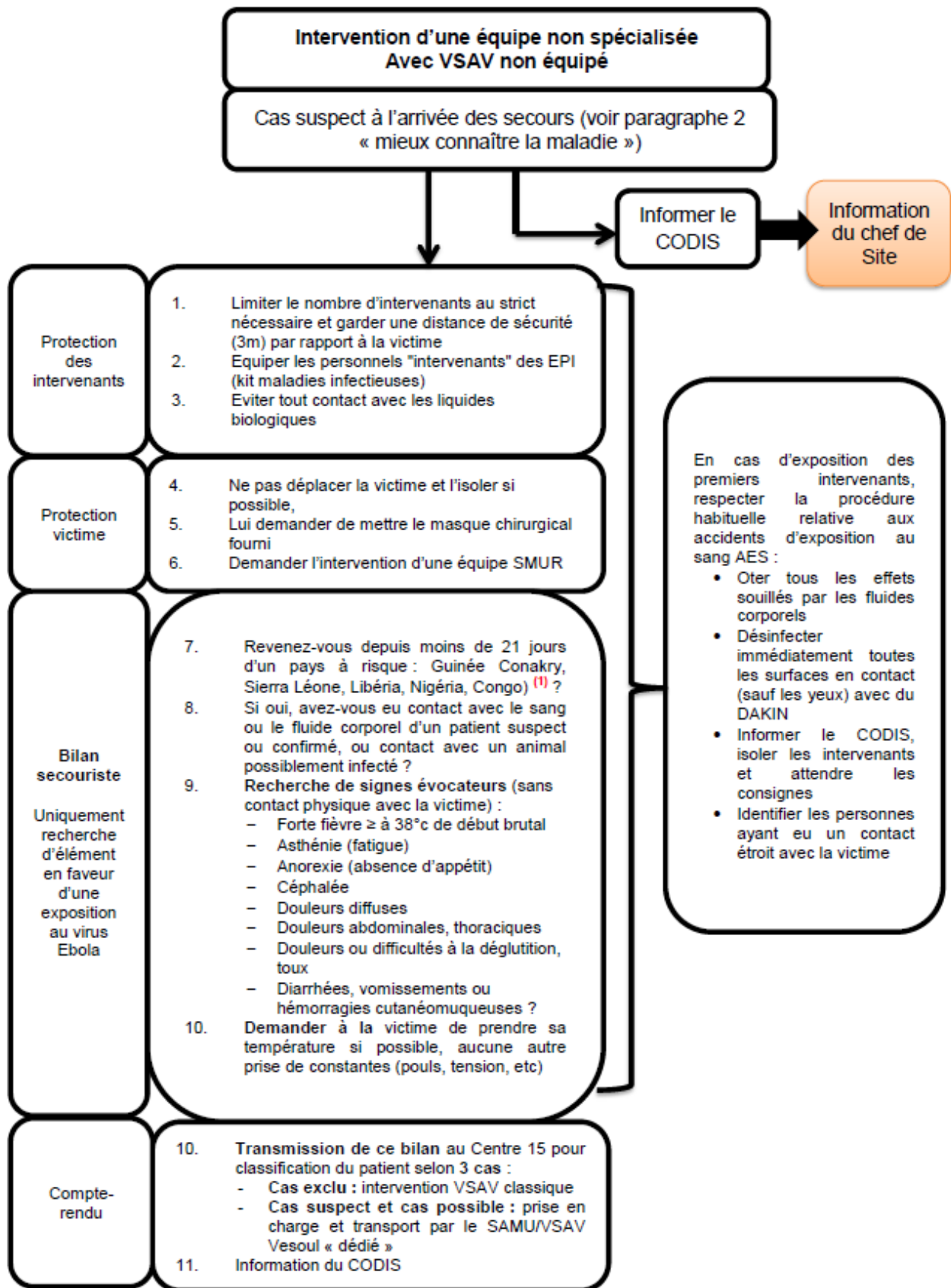


(1) Zone à risque définie au 02/10/2014

- Au CIP de Vesoul :



Autres CIS dotés de VSAV :



(1) Zone à risque définie au 02/10/2014

4. Armement ,tenues de l'équipe « dédiée »du CIP VESOUL :

- **Personnels :**

Par intervenant :

- 1 tenue de TYPE III.
- 1 masque FFP2.
- 1 paire de sur-lunettes.
- 1 écran facial.
- 2 paires de gants en nitrile
- 1 paire de bottes.

- **Matériels :**

- 1 VSAV « dédié » avec protection « polyane » cellule sanitaire.
- 1 réserve o²
- 1 ensemble de distribution d'o² avec masques haute concentration adulte/enfant.
- 1 brancard et support.
- 1 carte carburant/péage.
- 1 kit AES